

**Evaluation de la traduction en cours de langues étrangères :  
Quelle place dans le processus d'enseignement-apprentissage  
de l'anglais et de l'allemand au Burkina Faso?**

Jean-Claude BATIONO & Elie YOUANE,

Ecole normale supérieure de l'Université de Koudougou

### **Introduction**

La recherche de la qualité, du beau, du mieux etc. est au cœur des activités quotidiennes de tout être humain en vue de prendre une décision voire d'opérer un choix. De façon consciente ou inconsciente l'Homme procède à des évaluations. Ainsi, dans le cadre scolaire, l'un des fondements du succès du processus de l'enseignement-apprentissage est l'évaluation qui jauge le niveau de compréhension des activités pédagogiques ou qui certifie la fin de formation des apprenants. Par conséquent, l'évaluation des apprentissages concerne toutes les disciplines scolaires. (Cf. Durand et Chouinard 2012).

Cependant, sa mise en œuvre en classe n'est pas toujours évidente car elle présente beaucoup de contraintes. En effet, au Burkina Faso, l'évaluation des apprentissages des langues étrangères comme l'allemand et l'anglais est non seulement rythmée par l'usage de méthodes classiques, mais aussi par la traduction. Celle-ci constitue effectivement à la fois, une discipline d'évaluation des langues étrangères et une compétence en classe de ces langues (cf. Bationo 2012, Ladmiral 1979). L'usage de la traduction aux fins d'évaluation de la langue étrangère, pose en même temps la problématique de la compétence traductive: l'évaluation de la compétence linguistique en langue étrangère, au travers de la traduction n'est-elle pas une façon indirecte d'évaluer la compétence traductive? En outre, les programmes d'enseignement-évaluation des langues vivantes étrangères disposent-ils de rudiments pour aider les professeurs desdites langues à mener l'évaluation de la traduction avec succès? Voilà autant de questions qui feront l'objet de traitement dans cet article. Celui-ci se veut un cadre d'analyse de l'évaluation de l'anglais et de l'allemand, LVE, en général et se focalise particulièrement sur l'évaluation de la traduction, partie intégrante des compétences à évaluer tant au cours d'anglais et d'allemand qu'à l'examen du baccalauréat littéraire.

La littérature en matière de théories d'évaluation de la traduction professionnelle, que ce soit dans le cadre de l'enseignement de la traduction dans les écoles professionnelles ou dans l'évaluation de la qualité de la traduction des professionnels du domaine, semble très abondante. Entre autres auteurs, l'on peut citer: Hannelore Lee-Jahnke (2001), Melis (2001), AL-QINAI, Jamal (2000), Newmark (1988), Kussmaul (1995), House (2001), Kouassi (2010) etc. Aussi faut-il remarquer que ces auteurs proposent chacun des stratégies d'évaluation de la traduction qui se confondent bien souvent à des critères d'évaluation. Par exemple, Melis (2001) propose une pléthore de stratégies pour réussir l'évaluation de la traduction : (1) la méthode de l'Université de Westminster qui, à travers son « Making criteria for postgraduates translations », préconise que « le traducteur doit transmettre toute l'information avec précision, le style et le registre doivent être appropriés à la fonction et au destinataire du texte, la terminologie technique ou institutionnelle doit être appropriée, la traduction doit être bien rédigée sans erreur de grammaire, d'orthographe » (cf. Melis 2001 :112). Selon la même source, c'est pratiquement le même cas à l'Institute of Linguists au travers de son « Marking guidelines ».

La présente recherche ambitionne de proposer une grille d'évaluation de la traduction, susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères anglais et allemand au Burkina Faso.

Pour atteindre ces objectifs nous proposons les démarches méthodologiques suivantes: nous nous efforcerons d'abord de définir les concepts de traduction et d'évaluation. Nous examinerons ensuite la place de la traduction dans les programmes voire les manuels d'enseignement de l'anglais et d'allemand d'une part et d'autre part dans les pratiques des enseignants. Cette discussion conduira aux théories relatives à l'évaluation de la traduction scolaire pour mieux appréhender les difficultés y relatives. Enfin, nous proposerons des perspectives de recherche dont le but est d'améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères anglais et allemand dans le système scolaire burkinabè. A cet effet, une grille de notation sera esquissée afin d'aider enseignants et apprenants à s'en servir pour les exercices de traduction.

### **Définitions**

La traduction implique un processus très complexe qui vise à transférer un message d'une langue de départ (LD) dans une langue d'arrivée (LA). Ce processus qualifié de

déverbalisation, reverbération par les partisans de la traduction interprétative (cf. Lederer 1994), et de décodage encodage (cf. Vinay et Darbelnet 1977), par les partisans de la théorie linguistique est défini différemment selon le bord paradigmatique du traductologue ou du didacticien de la traduction. Ainsi, Tatillon (1986) cité par Arroyo (2008) trouve que: « traduire est une opération qui a pour but de fabriquer, sur le modèle d'un texte de départ, un texte d'arrivée dont l'information soit – dans chacun de ses aspects: référentiel, pragmatique, dialectal, stylistique – aussi proche que possible de celle contenue dans le texte de départ. » (p. 8). En effet, l'on peut reprocher à cette définition d'être trop générale et de ne pas assez coller à la traduction scolaire dont l'évaluation est au centre de notre analyse. Dans cette perspective, Delisle (2005:49) définit la traduction scolaire comme étant un « exercice de transfert interlinguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition d'une langue ». Cette définition ne nous situe en rien sur la conduite de l'opération traduisante en didactique des langues. Contrairement à Delisle (2005) qui offre le cadre d'exécution de la traduction didactique et indique sa finalité, Bassnett (1991), elle, résume la traduction pédagogique<sup>1</sup> en didactique des langues à la présence du message (surface meaning) et à la forme (TL structure). Or, la traduction implique plusieurs paramètres et variables qu'il convient de prendre en compte dans sa définition, surtout qu'elle a une finalité didactique.

L'évaluation est une pratique courante et nécessaire au cœur de l'action éducative. Selon Pierre Martinez (1996: 100) cité par Jérôme Kouassi (2010: 17), « Evaluer, c'est donner une valeur, noter, apprécier. ». De routine, dans l'enseignement-apprentissage de l'anglais, LVE, au Burkina Faso, l'on distingue plusieurs types d'évaluation. Mais dans le cadre de la présente réflexion, nous mettrons l'accent sur l'évaluation formative et sommative. Prigent (1990 : 53) cité par Hannelore Lee-Jahnke (2001: 265), indique qu'il y a évaluation formative « quand le professeur porte un jugement sur un apprentissage à n'importe quel moment pendant le processus d'apprentissage, et dans le but d'aider un étudiant à améliorer l'apprentissage en cours de réalisation ». Par ailleurs, la même source définit l'évaluation sommative en ces termes : « une évaluation est dite sommative, quand le professeur porte un jugement sur un apprentissage au terme de cet apprentissage — comme s'il faisait le bilan, la

---

<sup>1</sup>«What is generally understood as translation involves the rendering of a source language (SL) text into the target language (TL) so as to ensure that (1) the surface meaning of the two will be approximately similar (2) and the structure of the SL will be preserved as closely as possible but not so closely that the TL structures will be seriously distorted. The instructor can then hope to measure the student's linguistic competence by means of the TL product.» Bassnett (1991:2)

somme des connaissances qu'un étudiant a acquises pendant le cours ou une étape du cours ». En revanche, aucune de ces typologies d'évaluation ne s'applique directement à la traduction dans la mesure où celle-ci ne fait pas l'objet d'enseignement ni n'est évaluée indépendamment de l'anglais ou de l'allemand. Les raisons de cet état de fait sont à rechercher dans les programmes d'enseignement de l'allemand et de l'anglais au Burkina Faso.

### **Le programme d'enseignement de l'allemand et de l'anglais au Burkina Faso**

L'école normale supérieure, relevant aujourd'hui de l'Université de Koudougou, a été créée en 1996 et a pour mission la formation du personnel d'enseignement et d'encadrement de l'enseignement primaire et secondaire dont les professeurs, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs d'anglais et d'allemand. La didactique de l'anglais et de l'allemand est au cœur de la formation de ce dernier groupe de personnel. En effet, l'évaluation de l'anglais ou de l'allemand dans les établissements secondaires et au supérieur, est rythmée par plusieurs procédés d'évaluation dont la traduction qui demeure le plus ancien et le plus complet.

Contre toute attente, les programmes de didactique de l'anglais et de l'allemand ne prennent la traduction en compte ni comme méthode didactique, ni comme procédé d'évaluation de ces langues. Dans l'exécution de ces programmes la traduction est simplement évoquée à titre historique.

En outre, le programme de l'anglais, que ce soit au premier cycle ou au second cycle, non plus, n'intègre la traduction dans son contenu et, de ce fait, ne permet pas d'inculquer à l'apprenant la compétence traductive qui est contradictoirement évalué au cours d'anglais et à l'examen du baccalauréat. De même, les manuels d'anglais, excepté celui de la classe de 5<sup>e</sup>, ne dérogent pas à cette règle d'exclusion de la traduction des méthodes d'enseignement et d'apprentissage de l'anglais, langue vivante étrangère au Burkina Faso.

Il en est de même pour les programmes d'allemand même si les manuels d'allemand, eux, contiennent un bon nombre d'activités de traduction. Cet état de fait constitue d'office un déséquilibre quand on sait que l'enseignement efficace de l'allemand au Burkina Faso passerait par une congruence de contenu entre le programme d'enseignement de l'allemand et les manuels d'allemand.

## **Les pratiques d'enseignement-évaluation de l'allemand et de l'anglais au secondaire**

En 1983, après deux séminaires successifs, une circulaire ministérielle fixait les objectifs suivants de l'enseignement-apprentissage des langues vivantes étrangères dont l'anglais et l'allemand au Burkina :

Désormais l'Enseignement des langues vivantes : Allemand, Anglais, Arabe etc. devra viser essentiellement outre la connaissance et une certaine familiarité avec la civilisation et la littérature des peuples dont la langue fait l'objet de l'étude, l'acquisition d'une compétence linguistique certaine ; ce qui veut dire que l'objectif de cet enseignement doit être non seulement la maîtrise des règles de la langue, mais aussi et surtout le pouvoir de communiquer normalement dans ladite langue. Cet enseignement devra avoir un caractère pratique et immédiatement profitable.

De cette circulaire, se dégagent deux objectifs majeurs à savoir «un objectif linguistico-communicationnel et un objectif culturel ». En clair, il est attendu des apprenants d'anglais et d'allemand, LVE, au Burkina Faso, la capacité de communiquer littéralement en ces langues et d'acquérir des valeurs de civilisations ou de cultures étrangères. De là, on comprend pourquoi la formation professionnelle du personnel d'enseignement et d'encadrement de l'anglais et de l'allemand n'intègre la traduction ni comme procédé didactique ni comme compétence à développer chez l'élève. Car cette formation objecte d'inculquer à ce personnel des savoirs et savoir-faire linguistiques ou culturels conformément aux dispositions officielles ci-dessus, tenant lieu d'objectifs à atteindre par l'enseignement des langues vivantes étrangères ; ce qui exclut du coup la traduction des cours de langues étrangères. Or, la traduction constitue un véritable médium d'acquisition de compétence culturelle et même interculturelles (cf. Bationo 2015 a, b).

Toutefois, les pratiques d'évaluation quotidiennes de l'anglais et de l'allemand, langues, LVE, semblent exiger de l'enseignant, une compétence traductive d'autant plus que la traduction s'invite le plus souvent dans l'évaluation des LVE. En effet, elle est utilisée sous l'angle du *thème* pour vérifier l'acquisition des règles grammaticales ou syntaxiques et sous celui de la *version*, pour vérifier la compréhension chez l'apprenant de LVE. Si les deux formes de traduction sont pratiquées au supérieur, la pratique courante au secondaire utilise le *thème* au post-primaire et la *version* au secondaire.

Par ailleurs, il faut admettre avec Lederer (1994) qu'il n'est pas aisé d'établir une différence, si ce n'est théoriquement, entre la *version* et la traduction professionnelle dans la

mesure où les deux portent sur des textes. Alors, si tant est que la production de la *version* rime avec la traduction professionnelle, il y a lieu de concéder que les apprenants de LVE pratiquent la traduction, consciemment ou inconsciemment, au même titre que le traducteur professionnel, chaque fois qu'ils traduisent un texte ou un extrait de texte de l'anglais ou l'allemand au français ou vice-versa. Il faut aussi remarquer que même la pratique du *thème* procède des mêmes techniques que la traduction professionnelle et requiert la même compétence: la compétence traductive. C'est donc dire que, dans la pratique, la traduction a effectivement lieu dans les classes d'allemand ou d'anglais, peu importe si cela se passe dans les règles de l'art.

En outre, il convient de signaler que les pratiques traductionnelles des classes de LVE ont lieu exclusivement dans le cadre de l'évaluation desdites langues, soit de façon formative ou sommative. Naturellement, étant entendu qu'elle ne constitue ni une discipline autonome, et donc pas une compétence (objectif à atteindre) en classe de langue étrangère au Burkina Faso, l'on ne lui accorde pas le moindre enseignement. A cet égard, l'on réalise qu'à défaut d'approche méthodologique, chaque professeur se débrouille en fonction de ses ressources personnelles pour mener à bien l'activité de traduction au cours d'anglais ou d'allemand. Cependant, que vaut la débrouillardise en matière d'enseignement de qualité? C'est donc dire que la traduction se pratique mais ne s'enseigne pas, ou le cas échéant, cet enseignement relève du pur hasard. Cet état de fait laisse assurément la pratique-usage de la traduction à la solde de la débrouillardise et complique son évaluation.

### **Evaluation de la traduction scolaire**

Pour recadrer davantage notre thématique, il apparaît pertinent de rappeler que la traduction, voire la compétence traductive, ne fait pas l'objet d'évaluation à travers le thème ou la version mais plutôt la compétence linguistique. Cependant, peut-on dissocier la compétence linguistique de la compétence traductive dans le cadre de l'évaluation de l'anglais ou de l'allemand au travers de la traduction? Autrement dit, la compétence linguistique, dans ce cas, n'implique-t-elle pas la compétence traductive?

En toute évidence, l'on peut remarquer que chaque fois qu'une activité de traduction de thème ou de la version est évaluée voire notée, c'est bien la traduction qui se trouve ainsi évaluée ou notée. En effet, il n'est pas assez évident d'établir une différence entre la traduction proprement dite et la version, de la traduction scolaire. Gouadec (2002: 2) n'est pas

de cet avis, arguant que la traduction professionnelle n'a absolument rien de commun avec le thème et la version de la pratique scolaire et universitaire. Quant à Lederer (1994), elle n'est pas de l'avis de Gouadec (2002) qui explique que la différence entre la traduction proprement dite et la version (en traduction scolaire ou universitaire) est au niveau théorique et qu'en pratique il n'est pas aisé de faire une différence entre les deux formes de traduction. Par ailleurs, Youané (2016), dans sa thèse en cours, pense que la différence entre la traduction professionnelle et la traduction pédagogique réside au niveau de leurs finalités qui sont respectivement la transmission de message et l'enseignement-apprentissage-évaluation des langues vivantes étrangères.

En conséquence, l'évaluation de l'anglais ou de l'allemand via la traduction permet implicitement l'évaluation de la compétence traductive. En effet, il apparaît suffisamment difficile de dissocier la compétence linguistique de la compétence traductive dans le cadre de l'exercice de thème ou de version. Il faut, alors, réaliser qu'autant la pratique de la traduction en classe de LVE permet de développer des compétences linguistico-transductives, autant l'évaluation desdites langues via elle, permet d'évaluer les mêmes compétences linguistico-transductives. Il n'y a donc pas lieu de dissocier la compétence linguistique de la compétence traductive au cours de LVE, d'autant plus qu'elles sont interdépendantes dans le cadre de cet exercice de thème et de version.

Cependant, peut-on parler d'évaluation digne de ce nom de la traduction en classe d'anglais ou d'allemand au Burkina Faso quand on sait avec Kouassi (2010) que: « pour évaluer, il faut au préalable avoir une bonne connaissance de la chose à évaluer, et s'établir des critères objectifs à partir desquels on peut porter un certain nombre de jugements »? En effet, la traduction n'est pas assez connue par les professeurs et encadreurs pédagogiques de l'allemand et de l'anglais au Burkina Faso. Par voie de conséquence, il leur revient suffisamment laborieux de l'évaluer scientifiquement, objectivement et efficacement.

Par ailleurs, à l'image de l'usage-pratique de la traduction scolaire jalonné de plusieurs zones d'ombre chez les professeurs et encadreurs pédagogiques de LVE, l'évaluation de la traduction, est entourée de plusieurs équations. Si les difficultés liées à son usage sont moins senties, ce n'est pas le cas pour son évaluation d'autant plus que les difficultés y afférentes ont conduit à la suppression de la traduction de l'épreuve d'anglais au BEPC, en 2012. En effet, l'évaluation de la traduction scolaire serait facilitée si sa pratique-usage était étayée par une



démarche méthodique et méthodologique visant des objectifs bien définis et par une grille d'évaluation selon laquelle les points peuvent être octroyés lorsque les objectifs définis sont atteints, moyennement atteints, très bien atteints, pas du tout atteints etc. A défaut de tels objectifs ou de grille d'évaluation, comme c'est le cas au Burkina, il s'avère difficile voire impossible d'être objectif dans la notation de la traduction.

Cependant, l'épreuve d'allemand ou d'anglais dans les classes ou à l'examen du BEPC (jusqu'en 2012) évaluait effectivement la traduction chez le candidat sur la base d'indications qui confondent la traduction à un simple exercice d'expression écrite. Il en est de même pour l'épreuve d'allemand ou d'anglais au baccalauréat littéraire qui évalue la traduction sous son angle **version**. Par exemple, les indications qui tiennent lieu de grille de notation pour l'évaluation de la traduction au baccalauréat, octroient 50% des points au contenu et les 50% restants à la forme. Cette considération minimaliste de la traduction, réduisant ses critères d'évaluation à la présence du message et à la qualité de la langue d'arrivée ne saurait profiter à l'évaluation de la traduction en classe de langue étrangère. Une telle évaluation ne prend pas en compte la complexité de l'opération traduisante. En effet, l'opération traduisante est un vaste processus ayant plusieurs étapes et composantes. Par voie de conséquence, la notation de la traduction se doit de prendre en compte sa pluralité. Ainsi, en plus de l'atteinte des objectifs qui doit être notée, l'utilisation des techniques de traduction, la maîtrise de la langue maternelle exprimant le niveau de connaissance du domaine de traduction (terminologie) sont d'autres aspects qu'il faut prendre en compte dans la notation de la traduction scolaire, qui, même si elle ne se fait pas exigeante au même titre que la traduction professionnelle, ne saurait s'effectuer ni se pratiquer dans l'abstraction, dans le dénuement de sens ou dans le simplisme qu'enseignants et apprenants lui imposent. Ce simplisme attribué à la traduction scolaire couvre sa complexité et lui hôte ses vertus didactiques et formatrices. Ce simplisme dont la traduction est victime en didactique des langues, découle des premières heures de cette discipline qui faisaient d'elle une discipline de second rang.

### **Perspectives de recherche**

Face au déficit d'approche méthodologique de l'évaluation de la traduction scolaire ou universitaire au Burkina Faso, faut-il maintenir la traduction dans les épreuves de LVE? Ou faut-il la supprimer desdites épreuves dans le souci d' « alléger l'épreuve de LVE » comme le recommandent de nombreux encadreurs pédagogiques et le souhaitent certains enseignants de



LVE? A l'évidence, toutes ces interrogations ont pour principal fondement la connaissance insuffisante de la traduction et de ses vertus didactiques et surtout d'évaluation. En réponse à celles-ci, il convient de chercher les voies et moyens pour une meilleure connaissance et maîtrise de la traduction. Ce qui revient à dire que l'allègement de l'épreuve d'anglais ou d'allemand ne viendrait pas de la suppression de la traduction de ladite épreuve mais d'une bonne maîtrise des langues concernées et de leurs méthodes didactiques dont la traduction en est l'entrée principale. Aussi, dans le contexte actuel de l'enseignement des langues étrangères en Afrique au sud du Sahara, précisons qu'il serait difficile d'enseigner ou d'évaluer l'allemand ou l'anglais sans la traduction. L'acquisition de cette compétence est d'une importance capitale. Autrement dit, parler en langue étrangère c'est traduire mentalement (Puren 2012). Cela implique que la compétence linguistique ne saurait se dissocier de la compétence traductive dans le cadre scolaire, dans les pays comme le Burkina Faso où parler l'allemand ou l'anglais est une double traduction: (1) la traduction de la langue maternelle au français, et (2) la traduction du français en allemand ou en anglais. Contrairement aux avis des pourfendeurs de la traduction pédagogique, plusieurs didacticiens ou traductologues dont Vinay et Darbelnet (1977) et Lavault (1985), montrent les bienfaits de la traduction en classe de langues étrangères en général. A cet effet, le rôle d'évaluation mérite d'être maintenu et renforcé à plusieurs égards. A titre d'exemple, le maintien et le renforcement de la traduction comme outil d'évaluation des LVE crée chez les apprenants desdites langues le réflexe à mesurer ou jauger leurs compétences traductives chaque fois que des activités de thème ou de version leur ont été soumises.

Toutefois, ce renforcement du rôle d'évaluation de la traduction en classe de langues vivantes étrangères passe vraisemblablement par le renforcement de son rôle didactique au travers d'une approche méthodologique. En outre, il est nécessaire de doter les apprenants et les enseignants d'une approche méthodologique à même de faciliter l'enseignement-usage-pratique de la traduction en classe de langue étrangère. A cet titre, il est plus qu'impérieux que des dispositions idoines soient prises pour doter les enseignants de LVE de critères scientifiques et objectifs et une grille aux fins d'évaluation de l'anglais ou de l'allemand via la traduction, s'il est attendu de ces évaluations des appréciations ou des notes objectives.

En toute évidence, le déficit de critères d'évaluation pertinents et de grille de notation constitue la principale difficulté en évaluation de la traduction scolaire. Ainsi, il revient difficile aux professeurs et encadreurs pédagogiques d'évaluer la traduction au plan formatif

et sommatif. Cette difficulté est exacerbée par la connaissance insuffisante de la traduction par les enseignants qui pourtant ont la charge de l'évaluer en classe ou aux examens scolaires. Cependant, Youané, dans sa thèse de doctorat en cours, partant de l'adage pédagogique qu'on ne saurait bien faire que ce dont on comprend parfaitement l'objectif, propose les objectifs suivants de la traduction en classe de LVE :

- **Objectifs linguistiques:** (1) Acquérir et consolider les aptitudes aux normes de l'écriture. (2) Acquérir et consolider les connaissances en vocabulaire et en terminologie, (3) Acquérir, appliquer et consolider les connaissances en grammaire. (4) Acquérir, appliquer et consolider les aptitudes à la rédaction. (5) Décoder la langue traduite
- **Objectifs méthodologiques:** (1) Développer la compréhension. (2) Développer la réexpression de l'anglais au français ou vice versa (3) Faire assimiler les techniques de la traduction. (Youané 2016: 226-227.).

Selon lui, l'enseignement-apprentissage de la LVE via la traduction avec à la clé les objectifs ci-dessus fixés, pourrait non seulement orienter cet enseignement mais aussi servir de critères d'évaluation non seulement de l'enseignement de la LVE au travers de la traduction scolaire mais aussi de la pratique traductive. En guise de repère pour l'évaluation de l'enseignement de la traduction, par exemple, le didacticien ou l'encadreur pourrait apprécier ledit enseignement ou la traduction selon que les objectifs ci-dessus seront insuffisamment atteints, moyennement atteints, bien atteints, très bien atteints.

En outre, dans la perspective d'une évaluation raisonnée de la traduction, le tableau ci-dessous pourrait constituer une grille de notation pour la traduction en classe d'anglais ou d'allemand au Burkina Faso. Elle s'inspire de l'« Échelle de notation pour les différentes évaluations du cours de traduction anglais français » de Sara Cotelli (2008).

### Grille de notation de la traduction en classe d'anglais ou d'allemand

Note Sur 6	Appréciation correspondante	Critères d'évaluation
6	Excellent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le texte d'arrivée (TA) est très compréhensible</li> <li>• Le TA correspond très bien au texte source (TS)</li> <li>• Exploitation judicieuse des procédés de traduction</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LA sont très bien respectées</li> <li>• Respect du registre et de la sensibilité du TS</li> </ul>
5	Très bien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TA est compréhensible</li> <li>• Le TA correspond suffisamment au TS</li> <li>• Utilisation suffisante des procédés de traduction</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LA sont respectées</li> </ul>
4	Bien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TA est compréhensible</li> <li>• Le TA correspond suffisamment au TS</li> <li>• Bonne utilisation des procédés de traduction</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LA sont bien respectées</li> </ul>
4	Assez-bien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TA est compréhensible</li> <li>• Le TA correspond assez bien au TS</li> <li>• Assez bonne utilisation des procédés de traduction</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LA sont assez respectées</li> </ul>
3	Passable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TA est compréhensible</li> <li>• Le TA correspond un peu au TS</li> <li>• Quelques bonnes utilisations des procédés de traduction</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LC sont un peu correctes</li> </ul>
2	Insuffisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TC est peu compréhensible</li> <li>• Le TC ne correspond pas assez au TS</li> <li>• Utilisation insatisfaisante des procédés de traduction</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LA ne sont pas toujours correctes et on compte de nombreuses fautes.</li> </ul>
1	Très insuffisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TC n'est pas compréhensible</li> <li>• Le TC correspond très peu au TS</li> <li>• Mauvaise utilisation des procédés de traduction.</li> <li>• La grammaire et l'orthographe de la LC comptent de très nombreuses fautes.</li> </ul>

Cette grille de notation de la traduction en classe d'allemand ou d'anglais aura l'avantage d'évaluer chez l'apprenant, la compétence à la communication (présence de message) la compétence culturelle (correspondance du TA au TS) et le niveau de maîtrise de la langue vivante étrangère (Texte cible compréhensible). En outre, cette grille évalue également la maîtrise des procédés de traduction, la grammaire et l'orthographe. Au-delà de ces aspects, elle permet à l'enseignant ou à l'apprenant d'évaluer sa propre traduction. En effet, l'autoévaluation présente d'immenses avantages en traduction, en témoigne les propos de (Franziska G. 22-1-2001) cité par Hannelore (2001: 265) indiquant que l'autoévaluation en traduction permet de généraliser une problématique donnée, de mieux analyser les difficultés et d'essayer de formuler de quelle difficulté il s'agit réellement afin d'affronter d'autres textes quand des difficultés semblables surgissent. Par ailleurs, l'évaluation entre les apprenants serait d'un grand apport dans la mesure où elle permettrait d'instaurer un climat de confiance entre eux et d'émettre des critiques et d'en recevoir. En effet, il s'agit là de l'évaluation par les pairs à des fins formatives. A l'évidence, cette typologie d'évaluation permettrait de donner une ambiance dynamique au cours de LVE, surtout si elle exploite la dimension ludique de la traduction.

## Conclusion

La suppression de la traduction de l'épreuve d'anglais en 2012 et jusqu'à nos jours est révélatrice d'une certaine lacune constatée dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères au Burkina Faso. Cet état de fait pourrait se justifier par le fait que la compétence traductive n'est pas visée en classe d'anglais ou d'allemand au Burkina. En outre, les orientations en matière d'enseignement de ces langues dans ce pays récusent la traduction, et ne la préconisent qu'en cas de force majeure. Or, la traduction, en tant que discipline d'évaluation des langues vivantes étrangères, permet d'évaluer plusieurs aspects de la langue à la fois : le niveau de compréhension de la LS, la connaissance thématique, terminologique, la maîtrise des procédés de traduction, la grammaire et l'orthographe de la langue cible.

Convenant avec Kouassi (op. cit.), qu'il est difficile d'évaluer ce qu'on ne connaît pas assez, l'on peut affirmer que la réussite de l'évaluation de la traduction ou du moins des LVE au travers de la traduction par les enseignants des lycées et collèges et encadreurs pédagogiques d'allemand ou d'anglais au Burkina, va nécessiter que ces derniers soient initiés à la traduction et à sa didactique. Car en classe de LVE, il revient hypothétique de prétendre dissocier la compétence linguistique de celle traductive dans l'évaluation des LVE au travers de la traduction. En plus, il va falloir enseigner la traduction ou l'anglais / l'allemand via la traduction à l'aide d'une approche méthodologique centrée sur les objectifs que poursuit la traduction en classe d'allemand ou d'anglais.

La traduction joue un rôle important dans l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles. Sa didactique devrait être clairement et judicieusement intégrée dans le programme de formation des élèves professeurs des lycées et collèges, des élèves encadreurs pédagogiques, notamment les conseillers pédagogiques et les inspecteurs de l'enseignement secondaires. L'évaluation de la traduction devrait faire partie des contenus cardinaux de la didactique de la traduction. Considérée ainsi, la didactique de la traduction peut contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères en général et de l'anglais et l'allemand en particulier.

## Bibliographie

- AL-QINAI, Jamal (2000) : « Translation Quality Assessment. Strategies, Parametres and Procedures » *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 45, n° 3, 2000, p. 497-519. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/001878ar> DOI: 10.7202/001878ar Document téléchargé le 12 avril 2014 02:46.
- ARROYO, Encarnación (2008) : « L'enseignement de la traduction et la traduction dans l'enseignement ». In : *Cahiers de l'APLIUT [En ligne]*, Vol. XXVII N° 1 | 2008, document 9, mis en ligne le 08 septembre 2011, consulté le 15 mars 2013. URL: <http://apliut.revues.org/1562> ; DOI : 10.4000/apliut.1562.
- BASSNETT, Susan (1980/1991): *Translation studies*. Routledge: London- Newyork.
- BATIONO, Jean - Claude (2012): *Introduction à la didactique de la littérature allemande*. Ouagadougou: Presses Universitaires de Ouagadougou.
- BATIONO, Jean – Claude (2015 a): *Entwurf einer Übersetzungsdidaktik literarischer Texte im DaF-Unterricht in Afrika südlich der Sahara*. In Gouaffo, Albert; Traoré, Salifou (Hrsg.): *Übersetzen und interkulturelle Kommunikation im deutsch-afrikanischen Kontext. Traduction et communication interculturelle dans le contexte germano-africain*. Mont Cameroun. Nr 10/11, 59-77.
- BATIONO, Jean – Claude (2015 b): *Afrikanische Literatur und ihre Übersetzung. Zu ihrem Stellenwert im DaF-Unterricht in Afrika südlich der Sahara*. In: Ernest W.B. Hess-Lüttich /Carlotta von Maltzan / Kathleen Thorpe (Hrsg.): *Gesellschaften in Bewegung. Literatur und Sprache in Krisen- und Umbruchzeiten*. Frankfurt/Main: Lang, 375-384.
- DURAND, Micheline-Joanne et CHOUINARD (2012) : *L'évaluation des apprentissages. De la planification, de la démarche à la communication des résultats*. Montréal : Éditions Marcel Didier.
- COTELLI, Sara (2008) : *Didactique de la traduction ou didactique des langues ? Mise en place hybride d'un cours de traduction anglais-français (Travail de fin d'étude pour le diplôme en Enseignement Supérieur et Technologie de l'Éducation)*. Centre de didactique universitaire, UniversitasFriburgensis.
- HANNELORE, Lee-Jahnke (2001) : « Aspects pédagogiques de l'évaluation des traductions » *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 46, n° 2, 2001, p. 258-271. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/003447ar> DOI: 10.7202/003447ar Document téléchargé le 3 mars 2013 02:26
- HOUSE, Juliane (2001) : *Translation Quality Assessment: Linguistic Description versus Social Evaluation* *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 46, n° 2, 2001, p. 243-257. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/003141ar> DOI: 10.7202/003141ar Document téléchargé le 3 mars 2013 02:38
- KOUASSI, Jérôme (2010): *Évaluation et didactique de l'anglais, langue étrangère*. 103pp. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/kouassi\\_jerome/didactique\\_et\\_evaluation/didactique\\_et\\_evaluation.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/kouassi_jerome/didactique_et_evaluation/didactique_et_evaluation.pdf) Université de Cocody Abidjan, Document téléchargé le 16 mars 2013 20:12

- LADMIRAL Jean-Réné (1979) : Traduire, théorème pour la traduction. Paris : Gallimard.
- LAVault, Elisabeth (1985) : Fonctions de la traduction en didactique des langues : apprendre une langue en apprenant à traduire, collection traductologie n 2 Didier Erudition.
- LEDERER, Marianne (1994) : La traduction aujourd'hui. Paris: Hachette- Livre.
- NEWMARK, Peter (1981): Approaches to translation, Pergamon Institute of English (OXFORD).
- PUREN, Christian (2010) : Pour un nouveau statut de la traduction en didactique des langues. IUFM de Paris-Université Paris-III.
- REUTER Yves (2013), Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques, Cora Cohen-Azria, De Boeck
- VINAY, J.P. DARBELNET, J. (1977) : Stylistique comparée du français et de l'anglais, Paris : Didier.
- YOUANE, Elie (2016) : Didactique de la traduction au cours d'anglais dans les établissements secondaire au Burkina Faso : états des lieux et perspectives. Thèse de doctorat. Université de Koudougou, Burkina Faso. Manuscrit. Soutenance en cours.